



55^{ème}

ANGERS | **CONGRÈS
DES
ARCHITECTES**

23 . 24 . 25 OCTOBRE 2025

www.congresdesarchis.com

BULLETIN DE RÉSERVATION



Unsfà
L'UNION DES ARCHITECTES



LE CONGRÈS 2025

Centre de Congrès d'Angers le 23 et 24 octobre 2025

Le Centre des Congrès d'Angers, point de rencontre pour les passionnés d'urbanisme et d'architecture durable, idéalement situé au cœur de la ville, nous accueille pour notre CONGRÈS 2025. Doté d'installations modernes et polyvalentes, le Centre des Congrès offre un cadre inspirant pour les échanges professionnels, tout en permettant aux participants de découvrir pleinement le charme architectural et le dynamisme d'Angers.



CHOISISSEZ VOTRE EMPLACEMENT PARMIS 4 PÔLES DE RENCONTRES



Matériaux

Pôle dédié aux innovations filières matériaux et systèmes constructifs.



Social

Pôle assurance, prévoyance, financement et formation de l'architecte et de ses salariés.



Industriels

Pôle dédié aux industriels du bâtiment et à la prescription.



Technologies

Pôle services et technologies pour l'exercice du métier d'architecte.

PARTICIPATION : Tous les dossiers de participation seront soumis à un comité de sélection. Les principaux critères d'approbation seront : la complétude du dossier, le degré d'innovation du service ou produit présenté, les actions envisagées pour valoriser le congrès.

Votre visibilité sur le site internet et sur le carnet du Congrès (inclus dans votre Pack)⁽¹⁾:

Pour diffusion de vos éléments de communication, merci de nous transmettre

- Le **texte de présentation** de votre société ou organisme : **650 caractères maximum**

- **Votre logo** vectorisé au format .eps, .ai ou en HD (.jpg, .png .pdf ...)

- **1 visuel** pour illustrer votre page sur le site internet (photo ou visuel format paysage en .jpg HD).

Cochez la case pour conserver les mêmes éléments qu'en 2024 (texte, logo et visuels)

www.congresdesarchis.com

Pack Standard ⁽²⁾ Stand tout équipé :

- Signalétique imprimée sur kakémono grand format : L 0,60m X Ht 2,50m
- Visibilité web + catalogue du congrès ⁽¹⁾
- 2 entrées « partenaires » avec restauration 2 jours hors dîner de Gala
- Surface 6m² comprenant :
- 1 comptoir + 2 tabourets
- 1 présentoir à documentation

4975€ HT

Pack Premium ⁽²⁾ Stand tout équipé :

- Signalétique imprimée sur kakémono grand format : L 0,60m X Ht 2,50m
- Visibilité web + catalogue du congrès ⁽¹⁾
- 2 entrées « partenaires » avec restauration 2 jours hors dîner de Gala
- Surface 9m² comprenant :
- 1 comptoir + 3 tabourets
- 1 présentoir à documentation
- 1 réfrigérateur
- 1 ensemble mobilier - 1 table avec 3 chaises

5572€ HT

Corner Stand équipé : Signalétique imprimée sur kakémono grand format - visibilité web + catalogue du congrès ⁽¹⁾
- 1 entrée « partenaire » avec restauration 2 jours - hors dîner de Gala // 4 m² comprenant 1 petit comptoir + 1 tabouret
Selon disponibilité

2875€ HT

● Sélectionnez et cochez vos différents choix

_____ Pack Standard - 4975€ HT _____
_____ Pack Premium - 5572€ HT _____
_____ Corner - 2875€ HT _____

Prix d'entrées complémentaires par collaborateur :

Nombre d'entrées limitées pour le jeudi soir et le samedi

avec le déjeuner du jeudi : 46 € HT X _____ = _____ € HT
avec le déjeuner du vendredi : 46 € HT X _____ = _____ € HT
à la soirée de gala jeudi : 90 € HT X _____ = _____ € HT
à la journée du samedi : 120 € HT X _____ = _____ € HT

● Les ateliers : Offre sous condition de réservation d'un Pack Standard ou Premium

"Les Rencontres des Partenaires" = Une session de 20 mn maximum
Organisé par vos soins, l'atelier est intégré dans le programme du congrès _____ 1530€ HT
- Précisez votre sujet d'intervention : _____

● Les formules de communication :

Insertion bannière web : annonce complémentaire présentant votre société _____ 3500€ HT
Offre exclusive pour 1 annonceur - affichage sur le site *congresdesarchis.com* pendant 1 an.

Carnet des congressistes - insertion annonce presse : (en complément de la présentation de votre société)

2^{ème} et 4^{ème} de couverture _____ 3390€ HT

Page standard _____ 830€ HT

Annnonce presse dans Passion Architecture :

- Une insertion d'une page dans notre magazine trimestriel Passion Architecture _____ 3500€ HT
spécial congrès - (tirage à 15 000 exemplaires - seulement 5 disponibilités)
(tarif préférentiel congrès sous condition de réservation d'espace d'exposition, pour mémoire tarif public : 5500€ HT)

Sacoche congressiste : insertion de votre documentation dans le tote bag du congrès _____ 1800€ HT
(8 pages maxi en format A4 ou A5)

Sponsoring soirée OFF du vendredi à partir de _____ 995€ HT

L'ensemble de vos choix sera soumis à l'approbation du Comité de sélection.

(1) Diffusion de vos éléments sur le site web de Septembre 2025 à Septembre 2026.

(2) Espace d'exposition réservé à une société ou "carte de visite" par stand.

Pour tout co-exposant, merci de nous consulter pour tarification spécifique

Le stand comprend une signalétique avec votre logo, un accès wi-fi général, une alimentation électrique d'1kW.

(3) Prestations complémentaires et personnalisations de vos mobiliers sur commande suivant le catalogue qui vous sera transmis.

Dossier de l'exposant disponible sur le site du congrès à partir de fin juin 2025.

En cas d'annulation ou de report du congrès vos acomptes ou paiements pourront être remboursés intégralement par l'Unsfa,

ou reportés sur l'édition suivante, suivant votre choix. En cas d'annulation de votre participation l'acompte à la signature ne sera pas remboursé

et à compter du 21/08/2025 l'intégralité de la commande sera due.

TOTAL HT _____ €
TVA (20%) _____ €
TOTAL TTC _____ €

INFORMATIONS PARTENAIRES ET RÉGLEMENT

*Information société ou organisme

COMMANDITAIRE

Société : _____

Service : _____

Affaire suivie par : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email du contact : _____

Ligne directe du contact : _____

PAYEUR (si différent du commanditaire)

Société : _____

Service : _____

Affaire suivie par : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email du contact : _____

Ligne directe du contact : _____

* Conditions de règlement (à réception de la facture) : à l'ordre de P. ROQUIER STAND

Seuls seront enregistrés les dossiers accompagnés d'un acompte de 50% (TVA à 20%). La réception de la facture d'acompte, confirmera de facto la sélection de votre candidature par le comité de l'UNSFA.

ATTENTION : POUR LES EXPOSANTS PARTENAIRES EUROPÉENS, suite à un contrôle fiscal nous ne pourrons plus facturer HT car s'agissant d'une prestation (ou produit) consommée et/ou produit sur le sol Français, la TVA est due en France.

- 50 % à la réservation, soit _____ € TTC

- Solde le 31/08/2025, soit _____ € TTC

Règlement par virement bancaire

- coordonnées : CCM ETAMPES

- Compte n° 10278 06239 00020313901 87

IBAN : FR76 1027 8062 3900 0203 1390 187

- Code BIC : CMCIFR2A

Date, cachet de l'entreprise et signature

J'ai bien fourni l'ensemble des éléments de mon dossier soit :

- Éléments de communication (détails en page 2)
- Mes informations administratives (p4)
- Noms, prénoms, courriels de mes collaborateurs sur stand
- Mon règlement à réception de facture.

"Les dossiers incomplets ne pourront pas être approuvés par le comité de sélection"

Retrouvez le dossier complet et les disponibilités en vous rendant sur notre site : www.congresdesarchis.com

Vous avez une convention annuelle de partenariat : Cochez ici

Le congrès des architectes est organisé par l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes en partenariat technico-commercial avec la Société P.ROQUIER STAND

Votre bulletin de réservation est à retourner à : reservation@congresdesarchis.com (prioritaire)

**Réservation stand, éléments techniques
et communications partenaires**

Jordan GALLOU - P.ROQUIER STAND

ZA des Poupettes - 91580 Villeneuve-sur-Auvers

Port : 07 89 23 57 83

Tél : 01 60 82 37 46

Email : reservation@congresdesarchis.com

Programmation

communication congrès

Délégué Général UNSFA

162, Boulevard de Magenta 75010 Paris

Tél : 01 45 44 82 45

Email : contact@unsfa.com

Les informations nominatives sont destinées à l'usage de l'UNSFA. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès au fichier et leur droit de rectification pour les informations les concernant auprès de l'UNSFA, organisateur du congrès.

* Conditions générales : Clauses attributives de juridiction

Tout litige relatif à l'exécution des commandes sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris

Unsfa
L'UNION DES ARCHITECTES

